Encyclopédie berbère

15 | 1995
15 | Daphnitae – Djado

Dérivation
(linguistique)

S. Chaker

Édition électronique
URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2243
ISSN : 2262-7197

Éditeur
Peeters Publishers

Édition imprimée
Date de publication : 1 avril 1995
Pagination : 2277-2279
ISBN : 2-85744-808-2
ISSN : 1015-7344

Référence électronique
S. Chaker, « Dérivation », *Encyclopédie berbère* [En ligne], 15 | 1995, document D35, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 24 septembre 2020. URL : http://journals.openedition.org/encyclopedieberbere/2243

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

© Tous droits réservés

Dérivation

(linguistique)

S. Chaker

1 La dérivation se définit en linguistique générale comme la procédure de formation de mots par combinaison d'un élément **lexical** (appartenant à un inventaire ouvert) et d'un morphème **grammatical** (appartenant à un inventaire fermé). La notion de dérivation se comprend par opposition à celle de **composition** qui désigne la procédure de formation des mots par combinaison d'unités lexicales : ainsi, en français, *maisonnette* est un dérivé, alors que *gratte-ciel* est un composé.

2 En berbère, la dérivation joue un rôle essentiel, tant dans la formation du lexique que dans la syntaxe de la phrase verbale (Cf. notice « diathèse »), alors que la composition est un phénomène beaucoup plus rare. Du point de vue de la morphogenèse du lexique berbère, on peut considérer que l'essentiel des formes lexicales de la langue, qu'elles soient verbales ou nominales, est fondé sur la dérivation. En principe, toute unité lexicale berbère est susceptible d'être décomposée en : 1° une racine lexicale consonantique (porteuse de la notion sémantique centrale) et, 2° un schème de dérivation déterminé, verbal ou nominal, qui affecte le complexe ainsi formé (« mot ») à une catégorie morpho-syntaxique particulière. Pour les nominaux, on identifie des schèmes de noms d'action, de noms d'agent, de noms d'instrument, d'adjectifs... Pour les verbes, outre le verbe simple qui se confond souvent avec la racine elle-même, on pourra distinguer des verbes dérivés en *s-* (agentif-transitivant), en *ttw-* (passif-intransitivant) et en *m-* (réciproque), ainsi que diverses combinaisons de ces morphèmes.

3 Il est courant d'opposer dans l'ensemble de la dérivation deux grands types nettement distincts :

a – la dérivation proprement grammaticale, qui correspond à la fois aux procédures régulières de formation des nominaux et à la dérivation d'orientation verbale (Cf. « diathèse ») ; dans les deux cas, il s'agit de paradigmes strictement fermés, caractérisés à la fois par une grande régularité et une forte productivité. Elle relève de ce fait clairement de la grammaire de la langue (morphologie et syntaxe).

b – la dérivation de « manière » (D. Cohen 1968), beaucoup moins systématique et plus

diversifiée (redoublements, affixes divers ; Cf. Chaker 1985), qui intervient essentiellement dans la formation d'un lexique secondaire : mots expressifs, affectifs, diminutifs, augmentatifs, onomatopées...

4 C'est cette très forte intégration du lexique berbère dans un réseau de formation régulière qui a justifié, comme dans le reste du domaine chamito-sémitique, le classement courant des dictionnaires berbères par racines. De tout mot berbère, il est en effet, normalement, assez aisé d'extraire la racine consonantique par élimination des éléments de dérivation (et des marques externes diverses) (Cf. Chaker 1984, chap. 7).

5 Mais, si dans son principe, ce schéma est fondé et rend bien compte de la morphogenèse du lexique berbère, dans les faits, en synchronie, les choses sont beaucoup plus complexes. En réalité, cette présentation « dérivationnelle » du lexique berbère est nettement de nature diachronique. Dans la langue actuelle, le réseau des relations entre racine et dérivés est profondément perturbé par d'innombrables accidents : évolution sémantique de la racine et/ou du dérivé, évolution phonétique de la racine et/ou du dérivé, disparition de la racine/isolement du dérivé, emprunts aux langues étrangères... Tous ces phénomènes tendent, depuis longtemps, à briser l'unité des familles de mots en berbère et à obscurcir le lien entre racine et dérivé. De plus en plus, comme cela bien été observé pour de nombreux dialectes, les lexèmes berbères tendent à vivre « leur vie autonome » (Galand 1974). Ainsi, le statut de dérivé d'un terme berbère nord comme *argaz* « homme » ne peut guère être mis en évidence qu'en « exhumant », en touareg le verbe *regez* « marcher », totalement inconnu des dialectes qui ont *argaz* = « homme ». En d'autres termes, la relation *rgz* « marcher » > *argaz* « homme » ne relève plus de la dérivation en tant que procédure synchronique, mais de l'**étymologie,** analyse diachronique.

6 Les berbérisants apprécient diversement ce processus – admis cependant par tous -, de figement de la dérivation. Il est certain qu'il est moins avancé en touareg qu'en berbère nord, où l'on peut considérer, partout, qu'un pourcentage majoritaire des lexèmes (notamment des noms) sont des unités isolées, non integrables dans un champ dérivationnel. En reprenant Galand (1974), on peut affirmer que le lexique berbère est « de moins en moins grammatical et de plus en plus lexicologique ».

BIBLIOGRAPHIE

BASSET A., *La langue berbère,* Oxford/Londres, 1952 (1969).

BENTOLILA F., *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère,* Paris, SELAF, 1981.

CADI K., *Système verbal rifain, forme et sens...,* Paris, Peeters/SELAF, 1987.

CHAKER S., *Le système dérivationnel verbal berbère (dialecte kabyle),* Paris, EPHE/Université René Descartes (thèse pour le doctorat de 3e cycle), 2 vol. , 1973.

CHAKER S., Dérivés de manière en berbère (kabyle), *GLECS,* XVII (1972-1973).

CHAKER S., *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : syntaxe,* Université de Provence, 1983.

CHAKER S., *Textes en linguistique berbère (introduction au domaine berbère),* Paris, CNRS, 1984.

CHAKER S., « Synthématique berbère : composition et dérivation en kabyle », *GLECS,* XXIV-XXVIII/1 (1979-1984).

CHAKER S., « Lexicographie et comparaison : « le dictionnaire informatisé de la langue berbère » », *Journée de linguistique berbère,* Paris, Inalco, 1989.

COHEN D., « Les langues chamito-sémitiques », *Le langage,* Paris, NRF-Gallimard (« La Pléiade »), 1968.

DIAKONOFF I.M., *Afrasian languages,* Moscou, Nauka, 1988.

GALAND L., « Le comportement des schèmes et des racines dans l'évolution de la langue : exemples touaregs », *Current Progress in Afro-asiatic Linguistics (= Proceedings of the third International Hamito-Semitic Congress),* Amsterdam, John Benjamins publishing Company, 1984.

GALAND L., « Signe arbitraire et signe motivé » en berbère, *Congrès International de Linguistique Sémitique et Chamito-Sémitique (Paris, 1969),* La Haye/Paris, Mouton, 1974.

GALAND L., « Le berbère », *Les langues dans le monde ancien et moderne,* 3e partie : Les langues chamito-sémitiques, Paris, CNRS, 1988.

PRASSE K.-G., *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart),* Copenhague, Akademisk Forlag, 1974 : IV-V, *Nom ;* 1973 : VI-VIII, *Verbe.*

TAIFI M. : « Problèmes méthodologiques relatifs à la confection d'un dictionnaire du tamazight », *Awal,* 4, 1988.

TAIFI M., « Pour une théorie des schèmes en berbère », *Études et Documents Berbères,* 7, 1990.

INDEX

Mots-clés : Linguistique